

20210114 InfoMigrants

<https://www.infomigrants.net/fr/post/29658/c-est-un-vrai-cadeau-l-apprenti-boulangier-guineen-de-besancon-a-ete-regularise>

Actualités



Laye Fodé Traoréiné, apprenti boulanger guinéen à Besançon jusque-là menacé d'expulsion, a été régularisé.
Crédit : Stéphane Ravacley/Instagram

"C'est un vrai cadeau" : l'apprenti boulanger guinéen de Besançon a été régularisé

Par [Charlotte Oberti](#) Publié le : 14/01/2021

Laye Fodé Traoréiné, apprenti boulanger guinéen à Besançon jusque-là menacé d'expulsion, a été régularisé, a-t-on appris jeudi. L'heureux dénouement intervient plus d'une semaine après le début d'une grève de la faim entamée par son patron, Stéphane Ravacley. Ravi, ce dernier a assuré que le combat devait continuer "pour les autres gamins en apprentissage et sous le coup d'un départ forcé".

Plus d'une semaine après le début d'une grève de la faim retentissante de la part de son patron, l'apprenti guinéen de Stéphane Ravacley, [boulangier de Besançon](#), a été régularisé jeudi 14 janvier. "C'est un vrai cadeau", a réagi, fou de joie, Stéphane Ravacley à InfoMigrants, une heure après leur rendez-vous à la préfecture de la Haute-Saône au cours duquel ils ont appris la bonne nouvelle.

Laye Fodé Traoréiné, Guinéen de 18 ans, était jusque-là visé par une obligation de quitter le territoire français (OQTF). Désormais régularisé grâce à l'action coup de poing de son patron, le jeune va pouvoir reprendre le travail dès mardi et poursuivre ses dernières années d'apprentissage. Stéphane Ravacley, de son côté, va pouvoir recommencer à manger.

"Laye a presque pleuré pendant l'entretien", commente le boulanger. "Il a remercié l'État. Maintenant, il va falloir que le gamin revienne un peu sur terre, parce qu'il a failli être expulsé et il est un peu traumatisé."

Pris en charge en France en tant que mineur isolé, Laye Fodé Traoréiné n'avait pas obtenu de titre de séjour une fois atteint la majorité. La préfecture avait considéré que les documents d'identité du jeune homme n'étaient pas authentiques. Ces documents ont récemment été validés par l'ambassade de Guinée, qui lui a délivré un acte de naissance.

Une proposition de loi pour d'autres jeunes dans le même cas

La mobilisation en faveur de Laye Fodé Traoréiné, qui a mené la préfecture à revoir sa position, a été d'une grande ampleur. Des personnalités du monde politique, syndical, artistique ou littéraire, notamment, avaient appelé lundi le président français Emmanuel Macron à "aider le boulanger de Besançon en grève de la faim", dans une tribune publiée dans L'Obs.

Une pétition en faveur du jeune apprenti a par ailleurs recueilli plus de 230 000 signatures. Un élan qui fait chaud au cœur de Stéphane Ravacley, lequel tient à remercier "tous les signataires et ceux qui ont mis en avant" cette affaire.

>> **À (re)lire :** [Oumar, devenu majeur en France : "Le jour de mes 18 ans, tout s'est effondré"](#)

Fort de ce succès, le boulanger a prévu de "continuer le combat pour les autres gamins en apprentissage qui sont sous le coup de départs forcés". De nombreux autres patrons en France sont en effet dans la même situation que le duo de Besançon. À Dijon, notamment, un autre boulanger pourrait bientôt devoir se séparer d'Ibrahima, un mineur arrivé de Guinée qui aura 18 ans dans quelques jours. Il risquera à ce moment-là l'expulsion.

"J'ai pu rencontrer des députés", indique Stéphane Ravacley. "Nous avons parlé d'une proposition de loi pour faire en sorte que les jeunes migrants soient laissés tranquilles le temps de leurs études, jusqu'à l'obtention de leur diplôme."